

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet 2022, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 28 juin 2022 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Étaient Présents : Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Madame Juliana CHICHMANIAN, Madame Joëlle BRAVETTI, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Monica LAUGIER, Madame Claudine KHOKHLOV, Monsieur Richard CONTE, Madame Gisèle AMÉDÉO-PASQUI, Monsieur Régis BELLI, Madame Nicole PIEFFORT, Madame Sonia PORTES, Monsieur Yohann GHIGO, Monsieur Robert BOJANOVICH, Madame Eva SCOLARI, Madame Patricia DEGUS, Monsieur Franck MARZAT, Madame Caroline BEUIL, Madame Gisèle MARCHESSOU, Monsieur Frédéric LEDEUX.

Absents avec procuration :

Madame Patricia BONIFACI donne procuration à Monsieur le Maire
Monsieur Robert CAPELIER donne procuration à Madame Nicole PIEFFORT
Monsieur Charles RIGUCCI donne procuration à Monsieur Richard CONTE
Monsieur Marco FUGARO donne procuration à Monsieur Régis BELLI
Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI donne procuration à Monsieur Jean-Louis BAUCHET
Monsieur Joseph COSENTINO donne procuration à Madame Joëlle BRAVETTI
Monsieur Alain CURTI donne procuration à Madame Caroline BEUIL
Monsieur Xavier LAGACHE donne procuration à Madame Gisèle MARCHESSOU

Madame Eva SCOLARI est élue secrétaire de séance.

Délibération n°1 - Convention de coopération et de facilitation des croisiéristes débarquant au port de la santé, avec la CCI Nice Côte d'Azur

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE par 24 voix pour et 5 absentions**

Délibération n°2 - Convention avec le CDG 06 - adhésion à l'offre pluridisciplinaire comprenant le contrôle des arrêts de travail et le suivi santé et bien-être au travail ainsi que l'offre complémentaire en santé et sécurité au travail

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°3 - Création d'un emploi de régisseur des œuvres au service des musées

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°4 - Reversement de l'excédent du budget annexe des stationnements au budget principal

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°5 - Admissions en non-valeur

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°6 - Provision pour risques contentieux

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Délibération n°7 - Marché public réhabilitation du gymnase- convention d'encadrement du versement d'une indemnité au titre de la théorie de l'imprévision des cocontractants dans le contexte de hausse des prix de certaines matières premières - société MS DÉCO

**LE CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTE**

Information du conseil sur les décisions prises par délégation

**LE CONSEIL MUNICIPAL
PREND ACTE**